

Direction des affaires maritimes



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Réunion intersyndicale DAM du 14 février 2019

Ordre du jour

- Chantier 3 « POLMAR Terre »
- Calendrier AM2022
- Echéances pêche pour la période 2019-2021
- Point sur la réforme de l'administration centrale (DGITM / DAM)
- Chantier 2 « signalisation maritime »

AM2022

Chantier 3 « POLMAR Terre »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

POLMAR Terre

(chantier 3)

Contexte :

- Le rapport d'expertise sur l'organisation du dispositif POLMAR/Terre de lutte contre les pollutions marines du CGEDD et de l'IGAM de septembre 2017 formule la recommandation suivante « réorganiser le dispositif de stockage des matériels de protection et de lutte POLMAR/Terre en métropole dans l'objectif à terme d'un centre de stockage unique».
- Un chantier POLMAR prioritaire dans le cadre d'AM 2022 avec pour objectif :
 - améliorer l'efficacité du dispositif de préparation à la lutte et de réponse en cas de lutte contre une pollution marine
 - renforcer l'expertise sur un même site et éviter l'isolement de fragments d'ETP dans des implantations éloignées
- Un écosystème favorable à Brest. Le centre POLMAR/Terre le plus important. La proximité avec le CEREMA, le CEDRE et le CEPPOL

POLMAR Terre

(chantier 3)

Le projet de pôle national d'expertise POLMAR/Terre :

- Une organisation en mode projet
- Les travaux s'appuient sur trois groupes :
 - GT1 : Missions et structuration du pôle national d'expertise
 - GT2 : Ressources humaines
 - GT3 : Programmation du projet
- Trois comités de pilotage se sont réunis depuis le démarrage des travaux
- Des études du CEREMA et du CEDRE rendues le 15 octobre 2018 pour objectiver la démarche

POLMAR Terre

(chantier 3)

Premières conclusions du groupe de travail n°1 :

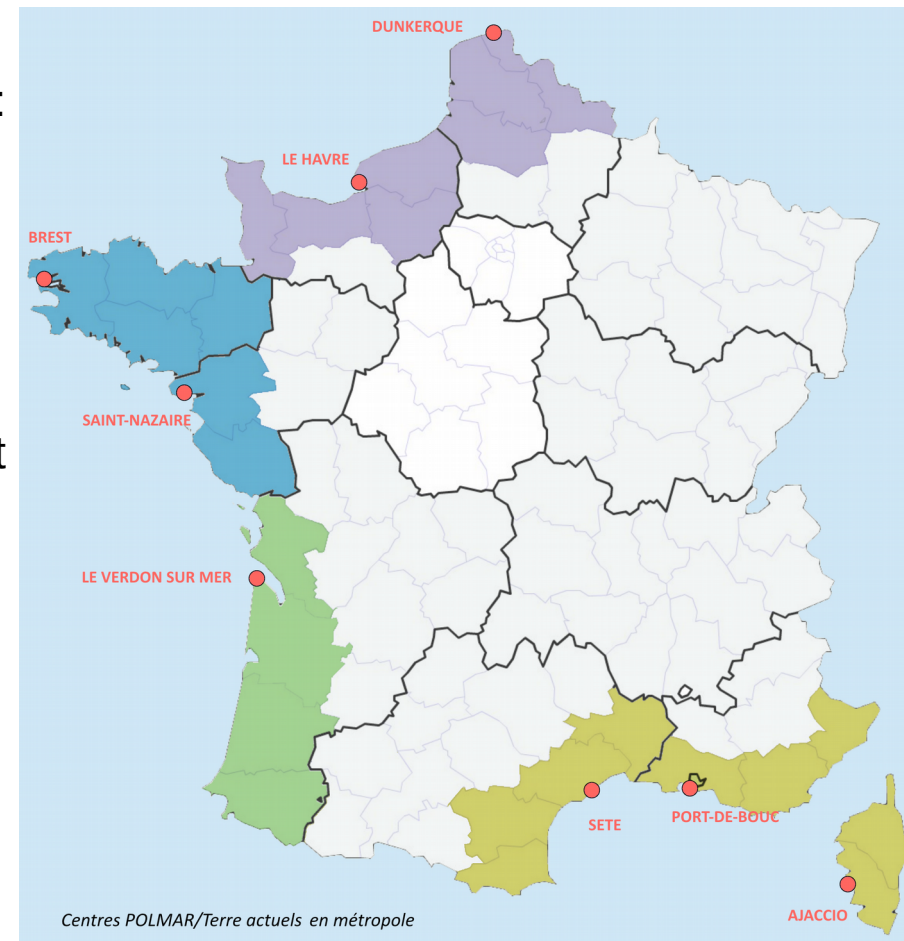
- Création d'un pôle national d'expertise à Brest, rattaché à la DIRM NAMO
- Conservation d'un centre POLMAR/Terre en Corse à Ajaccio
- Approfondissement du travail de réflexion sur deux antennes de proximité :
 - l'une à Dunkerque. Il est nécessaire d'approfondir les moyens des autres acteurs (ports, SDIS)
 - l'autre au Verdon. Les questions portent sur les plans de pose et sur l'accomplissement des missions

POLMAR Terre

(chantier 3)

Avancées du groupe de travail n°2 (1/4) :

- L'activité actuelle POLMAR/Terre consiste à :
 - ➔ assurer la gestion, le suivi et l'entretien des matériels destinés à la lutte contre les pollutions marines
 - ➔ mettre à disposition le matériel en cas de lutte et pour les exercices d'entraînement
 - ➔ former les intervenants à l'utilisation des matériels
 - ➔ participer aux réunions partenariales
- 48 agents concernés + autres agents mobilisés si besoin + encadrement



POLMAR Terre

(chantier 3)

Avancées du groupe de travail n°2 (2/4) : diagnostic social

- Environ 15 ETP en métropole :
 - DIRM MEMN : 2 sites, 10 agents, 1,46 ETP
 - DIRM NAMO : 2 sites, 8 agents, 5,85 ETP
 - DIRM SA : 1 site, 19 agents, 1,12 ETP
 - DIRM MED : 3 sites, 11 agents, 6,35 ETP
- Profil-type de l'agent POLMAR/Terre :
 - Un homme (89,5 %) de 48 ans
 - Ouvrier des Parcs et Ateliers (67 %)
 - Chargé de maintenance en condition opérationnelle (25%)
 - Ayant un conjoint (73%) et 1 à 3 enfants de moins de 20 ans (52%)
 - Vivant en moyenne à 20 km de son travail
 - Sur le même poste depuis 15,5 ans en moyenne

POLMAR Terre

(chantier 3)

Avancées du groupe de travail n°2 (3/4) :

- **Les risques identifiés sont :**
 - des fractions d'ETP pour les missions POLMAR
 - une population peu mobile
 - un travail routinier et lassant
 - une difficulté à recruter
 - une perte de compétences au détriment des phares et balises
- **Le travail à conduire pour réussir le changement :**
 - déterminer le nombre d'agents nécessaires
 - professionnaliser les agents
 - définir les missions qui seront confiées aux agents
 - accompagner individuellement chaque agent

POLMAR Terre

(chantier 3)

Avancées du groupe de travail n°2 (4/4) :

- 11 agents impactés fortement
- Faire le point sur :
 - ➔ les possibilités de repositionnement interne de ces agents
 - ➔ les accompagnements financiers possibles en cas de mobilité géographique
- Prévoir un accompagnement individualisé pour chacun des agents par un référent unique pour construire ensemble un plan d'action de leur mobilité
 - ➔ bilan de compétences, formations,
 - ➔ accompagnement social et prise en compte de la dimension psychologique si nécessaire
- Rendre hommage au travail réalisé par chacun sur les sites concernés
- Assurer un suivi des agents (en particulier sur la période transitoire)

POLMAR Terre

(chantier 3)

Points de calendrier :

- **Le groupe de travail n°3 démarre ses travaux**
- Le groupe de travail n°1 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions fin mars 2019
- Le groupe de travail n°2 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions fin avril 2019
- Le groupe de travail n°3 a pour mandat suivant de rendre ses conclusions pour fin avril 2019
- Le prochain comité de pilotage POLMAR/Terre est prévu le 4 avril 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Echéances pêche

2019-2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Echéances pêche 2019-2021

Janvier 2019

Représentativité du secteur de la pêche : nouvelle composition de la CNNCM (décret 2019-16)

Obligation de **débarquement** et renforcement des contrôles

Février 2019

Agrément des organismes de formation en application de la convention STCW

Avril 2019
BREXIT

Juin 2019

Obligation de certificat de recherche d'**amiante** à bord des navires de moins de 12 mètres

Assouplissement des **conditions de recrutement** des marins étrangers (mesures précisées dans la LOM)

Juillet 2019

Réforme du régime spécial de **retraite** des marins (vote parlement)

Septembre 2019

Réforme du **bac pro** et mise en conformité de STCW : nouveaux **cursus pêche** en LPM

Décembre 2019

Délégation aux sociétés de classification de **l'inspection des navires** de plus de 24 mètres

Interdiction de scission en plus de 2 fois du **temps de repos** journalier
Possibilité de dérogation par voie réglementaire ou conventionnelle

Protection des **jeunes travailleurs** (définition du travail de nuit et durées de travail - LOM)

Validation des **acquis et des expériences** en outre-mer

1^{er} semestre 2019

2nd semestre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Echéances pêche 2019-2021

Janvier 2020

Obligation des **équipements de protection individuels** contre les risques de noyade

Mise en œuvre de la **déclaration sociale nominative**

Mise en œuvre de la **réforme des instances représentatives du personnel** et mise en place des conseils social et économique

Transfert du recouvrement des cotisations et contributions sociales à l'**URSSAF de Poitou-Charentes**

Obligation **Man Over Board** sur navire à un seul homme

Juin 2020

Finalisation du **portail armateur** et capacité à consulter les données marins

Septembre 2020

Conversion des titres **pêche** en application STCW-F

VAE 750 kW : le secteur a identifié un besoin grandissant en mécaniciens 750 kW, la VAE permet de répondre à ce besoin

Fin 2020

Finalisation du **portail marin** : capacité à consulter les données marins

Janvier 2021

Fin du renouvellement du **permis de navigation** et de la visite périodique

2020 – début 2021



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AM2022

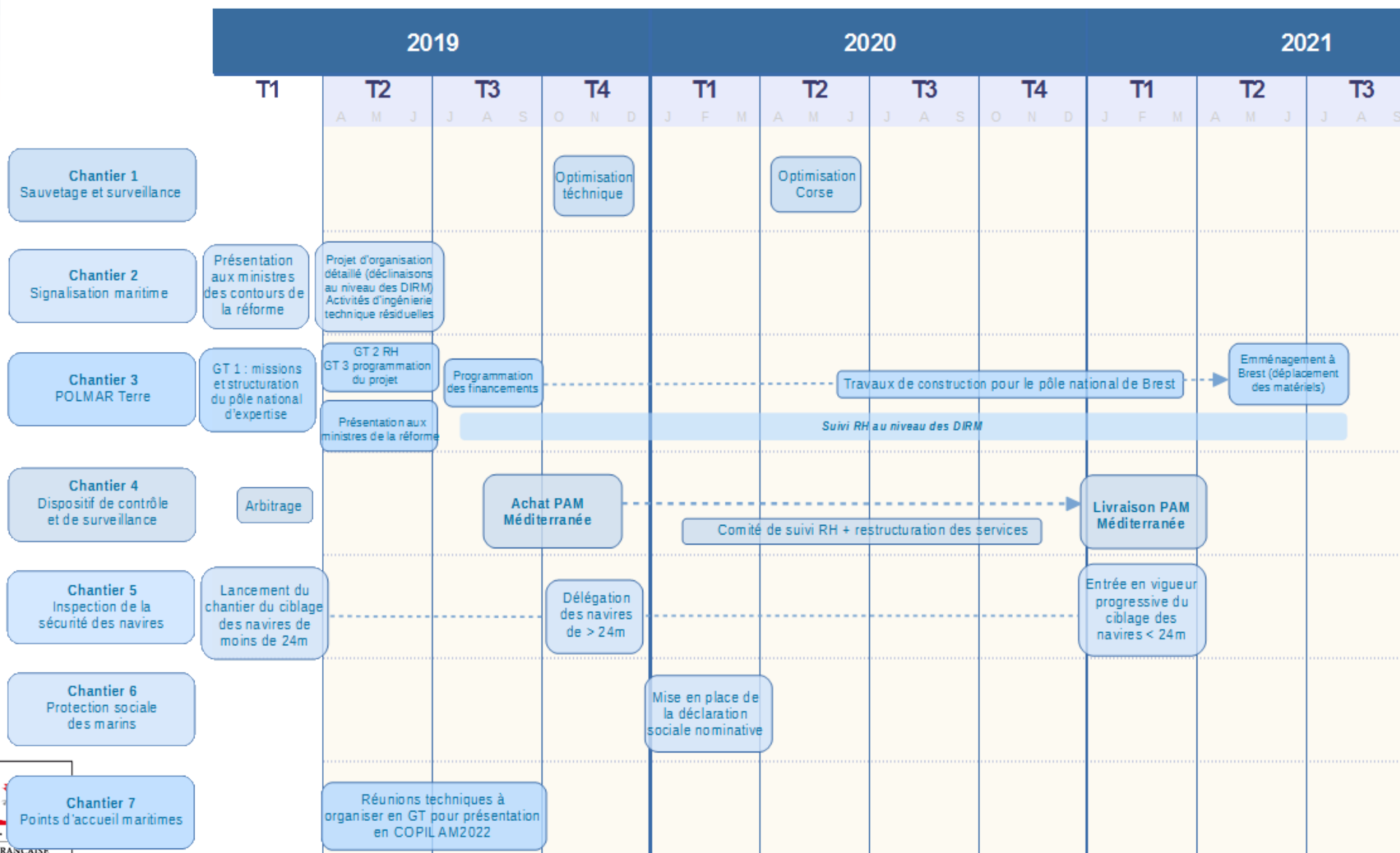
Calendrier général



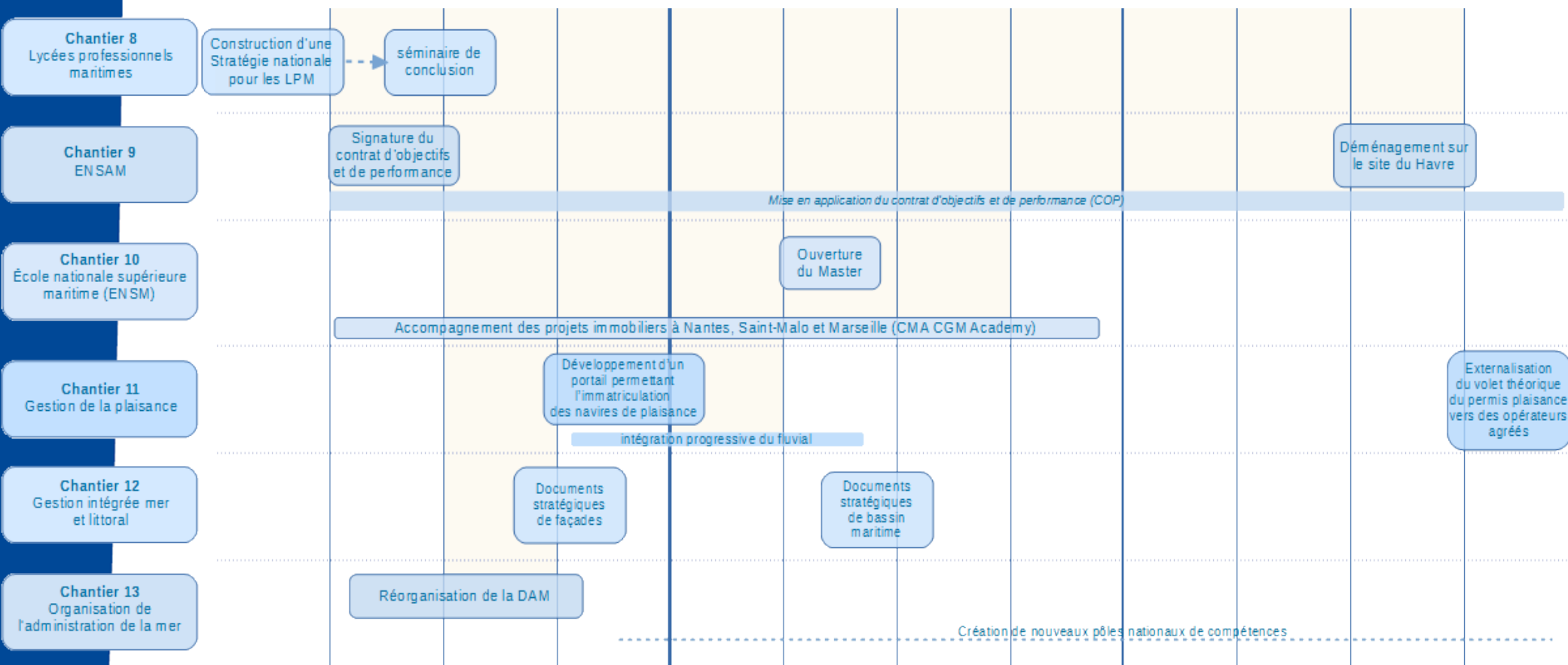
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AM2022 - Calendrier indicatif



AM2022 - Calendrier indicatif



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Point sur la réforme de l'administration centrale (DGITM / DAM)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Réforme de l'administration centrale

Pourquoi réorganiser la DAM ?

- Un contexte exigeant pour l'action publique (transitions, accélération, complexité multi-acteurs, perte d'autorité, nécessités d'économies, compétences critiques, ...)
- Une dynamique de réforme (CAP 2022/circulaire PM de 2018, DGITM, AM 2022)

Une administration centrale

- Structurée sur les politiques publiques (conception, portage, organisation, cadrage/législation, évaluation, communication,...) au niveau national et international
- Orientée et alignée vers les communautés d'acteurs et bénéficiaires
- Concentrée sur son cœur de métier et favorisant la déconcentration, les polarisations de l'expertise et les mutualisations, sur les compétences non métiers
- Avec un fonctionnement transversal à travers des porteurs de politiques publiques



Réforme de l'administration centrale

Vers une identification plus claire

- Des fonctions de garde-côtes et navigation
- Des politiques d'innovation et de transition écologique des navires
- Des fonctions gens de mer, y compris le volet médical
- Du management des moyens et des compétences, de transformation, des systèmes d'information, de la qualité et de la transition numérique
- De la politique maritime intégrée et des territoires
- De l'écoute des filières économiques

AM2022

Chantier 2 « Signalisation maritime »



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Signalisation maritime

(chantier 2)

4 PRINCIPES STRUCTURANTS :

- **Renforcement de la capacité de programmation et de pilotage des DIRM : création d'une mission interrégionale « Pilotage et Programmation »**
 - Déclinaison politique nationale / définition politique régionale de signalisation (politique d'entretien, politique de conventionnement, politique domaniale)
 - Définition des objectifs, pilotage de la performance
 - Animation de réseau, communication
- **Interopérabilité des acteurs de l'activité d'exploitation maritime : création d'une mission interrégionale « Exploitation »**
 - Mise en œuvre de la politique (cohérence des pratiques)
 - Coordination intra-DIRM et avec APB
 - Programmation macro de l'activité

Signalisation maritime

(chantier 2)

4 PRINCIPES STRUCTURANTS :

- **Structuration des activités de soutien :**
 - Engagement/exécution de la dépense ; GPEC ; dialogue de gestion ; précontentieux ; veille juridique ; HSCT ; logistique ...
 - mutualisation intégrale (SG) ou spécialisée (autre structure plus expérimentée que le SG)
- **Optimisation du format de l'APB et de ses interactions avec la DAM et les DIRM :**
 - Etude du format de la flotte (EC Nantes et GT APB-DIRM)
 - Précision du modèle opérationnel : conventionnement pour définition des responsabilités de programmation et de mise en œuvre, système qualité....
 - Modalités des relations APB – DIRM : coordination avec la mission « Exploitation », organisation des activités avec les unités opérationnelles

Signalisation maritime

3 PRINCIPES COMPLEMENTAIRES :

- **Organisation des activités d'ingénierie technique des DIRM : création d'une unité d'ingénierie et développement au sein de la mission « Exploitation »**
 - Unité à vocation technique transversale :
 - Au profit des P&B, des CROSS, de Polmar
 - Au profit des autres DIRM (référents techniques mutualisés)
 - Instruction des dossiers de CMS et décision
 - Interface avec le Cerema
 - Gestion des besoins opérationnels (pièces, travaux externalisés, matériels)
- **Structuration de la fonction de surveillance des systèmes et réseaux des DIRM :**
 - Structure commune pour les fonctions de surveillance CROSS et P&B
 - Vocation nationale mais implantation régionale
- **Prise en charge du portage de la lutte contre les pollutions à terre**

Chantier en cours (porté par AM3) – plusieurs axes de réflexion

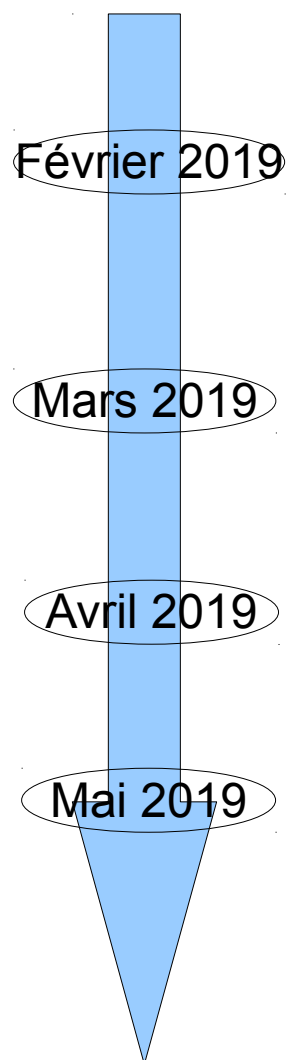
Signalisation maritime

CE QUI NE CHANGE PAS :

- **Le maintien de la compétence régalienne de la signalisation au sein des DIRM**
- **Le statut de l'APB**
- **Des unités opérationnelles réparties sur le littoral (maillage revu par les DIRM):**
 - responsables :
 - de la maintenance du balisage et de la programmation détaillée de l'activité,
 - des relations avec les partenaires locaux
 - du management de proximité
 - qui apportent leur expertise aux dossiers de CMS et à l'information nautique
 - qui assurent :
 - l'entretien en régie (maintenance préventive et curative)
 - le suivi des travaux externalisés
 - la gestion des stocks

Signalisation maritime

(chantier 2)



Prochaines étapes :

- Formalisation d'un support commun DAM / DIRM présentant la finalité, le contour de la réforme et la description du modèle opérationnel cible et de ses impacts
- Présentation aux Ministres des contours opérationnels de la réforme
- Présentation aux OS des éléments d'avancement
- Déclinaison par chaque DIRM du modèle opérationnel dans un projet d'organisation détaillé
- Organisation des activités d'ingénierie technique résiduelles



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr